

que les évêques d'Olinda et de Para seraient sortis de prison, et à la condition que les membres maçons des confréries seraient préalablement éloignés des charges qu'ils y occupaient.

Cependant, les moyens de clémence étant épuisés, et afin qu'en une matière si grave il ne pût rester aucun doute, le Saint-Père déclarait à nouveau et affirmait que les sociétés maçonniques, aussi bien celles qui sont au Brésil que celles de partout ailleurs, et dont un grand nombre, de bonne ou de mauvaise foi, disent qu'elles n'ont d'autre but que l'utilité sociale, le progrès et la bienfaisance mutuelle, sont atteintes et proscrites par les constitutions et condamnations apostoliques. Ceux qui avaient inscrit leur nom sur les registres de ces sectes étaient soumis *ipso facto* à l'excommunication majeure réservée au souverain Pontife.

Du reste, Sa Sainteté reconnaissait qu'il était nécessaire de réformer les statuts des confréries et déclarait avoir déjà donné des ordres au cardinal secrétaire pour traiter avec le gouvernement impérial.

On voit que ce document remarquable envisageait la question avec toute la franchise et toute l'énergie que comportait la situation. Aussi fut-il partout accueilli avec bonheur parmi les catholiques.

On se heurta malheureusement contre le mauvais vouloir du pouvoir civil, toujours disposé en faveur des confréries et des francs-maçons. Les évêques exilés, rentés dans leurs diocèses, eurent à endurer toute sortes d'oppositions et d'humiliations.

Cependant la réforme des confréries allait être traitée directement entre le gouvernement brésilien et le Saint-Siège, qui envoya à Rio-Janeiro Mgr Roncetti, archevêque de Seleucie, en qualité d'internonce apostolique auprès de la cour de Dom Pedro.

Alors seulement l'évêque d'Olinda, estimant inutile son séjour à Rome, rentra au Brésil au mois d'octobre 1876, où il fut accueilli par les fidèles avec un enthousiasme indescriptible. Il reprit la conduite de son diocèse de la manière la plus prudente. Malgré cela, le gouvernement ne voulut pas entrer en rapport avec lui, ni le considérer comme